

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 792

présenté par
M. Allegret-Pilot

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 16, supprimer les mots :

« et de façon fréquente ou importante ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier le renforcement la lutte contre le narcotrafic en évacuant le flou superflu induit par l'interprétation de termes liées à la fréquence ou à l'importance de la participation à une organisation criminelle.